Publié le 4 novembre 2019

Finances locales 2019 : l'embellie financière des collectivités locales s'amplifie

L'année 2019 s'est révélée finalement favorable à l'économie française. Les collectivités locales ont amélioré leur situation financière grâce à cet environnement, mais aussi à leur application à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement, selon la dernière note de conjoncture de La Banque Postale parue en septembre.

La progression plus rapide des recettes de fonctionnement des collectivités locales par rapport aux dépenses de fonctionnement a conduit en 2019 à l'atteinte d'un pic en termes d'épargne brute. Les dépenses d'investissement s'accroissent de ce fait nettement.

Les collectivités locales ont continué à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales s'élèvent à 187,9 milliards d'euros en 2019, soit un montant en hausse de 0,9 %. Certes plus forte qu'en 2018, **la progression enregistrée est pour la deuxième année consécutive inférieure à l'objectif national fixé à + 1,2 % par an**, alors que plusieurs collectivités ont établi un contrat avec l'État dans cette perspective. Le gel du point d'indice de la fonction publique a contribué à cette maîtrise, au même titre que la baisse des intérêts de la dette grâce au niveau bas des taux d'intérêt, quand les dépenses de personnel, les charges à caractère général et les dépenses d'intervention se sont accrues.

Les recettes de fonctionnement se sont avérées plus fortes que les dépenses

Les collectivités locales ont bénéficié parallèlement d'une hausse plus élevée de leurs recettes de fonctionnement. A la stabilisation des dotations en provenance de l'État et des compensations, inédite depuis 2014, s'ajoute la progression de 3,1 % des recettes fiscales, conséquence de la revalorisation des valeurs locatives et du dynamisme du marché immobilier. Les participations et le produit des services se sont aussi légèrement accrus. Les recettes de fonctionnement des collectivités locales, qui n'ont quasiment pas actionné le levier fiscal, atteignent ainsi un montant total de 227,3 milliards d'euros, représentant une hausse de 2,1 % (contre 1,5 % en 2018).

L'embellie financière entraîne une croissance de l'épargne favorable à l'investissement

En hausse de 8,5 % en 2019, à l'instar de ce qui a été observé par le passé, l'épargne brute des collectivités locales culmine à 39,4 milliards d'euros, tandis que l'épargne nette s'élève à 22,8 milliards d'euros. **L'autofinancement atteint de ce fait un niveau historique, permettant d'accompagner une nouvelle hausse des dépenses d'investissement** (+ 9,2 % après + 4,7 % en 2018). A l'approche d'un nouveau

électoral, le bloc communal en est le principal instigateur – il en représente plus des deux tiers – même si tous les niveaux de collectivités locales sont concernés, y compris les départements. Il convient néanmoins d'être prudent concernant la durabilité de cette situation compte tenu des incertitudes pesant sur l'après-2020.

En savoir plus